Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

commune@treyvaux.ch - www.treyvaux.ch

JEUDI 13 DECEMBRE 2018 A 20.00 HEURES A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE

ORDRE DU JOUR

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 14 juin 2018. Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
- 2. Budget 2019
 - 2.1. Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissements *
 - 2.2. Démolition de l'ancien réservoir du Gros Bugnon *
 - 2.3. Aménagement d'une piste forestière La Perrausa *
 - 2.4. Routes communales liées aux améliorations foncières : réfection de la Route de Ferpicloz, Chemin de la Scierie (secteur Ecorcheventres), Chemin des Planchettes (secteur Les Rapettes) *
 - 2.5. Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements
- 3. Règlement relatif à la distribution d'eau potable Approbation *
- 4. Règlement sur les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions Approbation *
- 5. Association pour le Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine approbation des statuts*
- 6. Election d'un membre à la Commission financière pour la période administrative (art. 10 al. 1 let. o LCo).
- 7. Election d'un membre à la Commission des naturalisations pour la période administrative (art. 34 al. 1 LDCF).
- 8. Divers

* Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)

LE CONSEIL COMMUNAL